

## Assemblée Générale Régionale du 16 novembre 2019

### Motion ponctuelle

#### Exposé des motifs

Les élections départementales et régionales auront lieu en 2021. A ce jour, le positionnement des mouvements politiques potentiellement partenaires n'est pas clairement identifiable pour les régionales. En terme programmatique, nous avons des éléments préexistants qui peuvent être retravaillés.

Ces élections sont une opportunité pour porter un projet cohérent à l'ensemble de la Bretagne et de ses départements dont les thématiques suivantes :

- la modification de notre système agricole et agroalimentaire, destructeur des humain.e.s, de la biodiversité et de l'environnement : sortie du productivisme agricole pour une agriculture biologique, paysanne et locale, ...
- la lutte contre la crise climatique : arrêt des projets émetteurs de GES, sobriété et efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables et des transports mobilités bas carbone, ...
- une société démocratique, sociale et solidaire : participation citoyenne permanente, juste répartition des ressources, accueil décent des exilés, ...
- une Bretagne qui affirme sa culture : soutien à notre culture bretonne et à nos langues régionales, décentralisation et autonomie des prises de décision, ...

Le but de cette motion est de préparer les éléments nécessaires aux décisions stratégiques du parti pour les élections régionales et départementales.

#### Motion :

L'Assemblée générale régionale du 16 novembre 2019 décide :

- que EELV Bretagne participera activement aux élections départementales de 2021.
- qu'une liste écologiste, régionaliste, ouverte, démocratique, sociale et solidaire, à laquelle participera activement EELV Bretagne, sera présente aux prochaines élections régionales de 2021.
- que dans le cadre de la préparation de ces deux élections, EELV Bretagne initie et est ouverte à tous les échanges avec les différents organismes (syndicats, collectifs de citoyens, associations, organisations politiques...)
- qu'à cette fin, elle mandate le CPR pour :
  - Organiser les prises de contact via la **Commission élections**. La Commission élections est ouverte à toutes personnes adhérentes à jour de leur cotisation. Ce groupe de contact prendra connaissance du positionnement des autres organismes pour les régionales et les départementales. Le groupe n'est pas un groupe de négociation.
  - Créer une **Commission programme**. La commission programme est chargée :
    - de recueillir les précédentes idées pour la Bretagne compatibles avec l'écologie politique,
    - de proposer une méthodologie pour accueillir les idées citoyennes ou d'autres partis (plateforme citoyenne, animations d'ateliers...).

La Commission programme est ouverte à l'ensemble des adhérent.e.s et coopérateur.rice.s à jour de leur cotisation.

- Organiser une prochaine Assemblée Générale Régionale début avril consacrée à la préparation des élections régionales et départementales.